

**Axe 5**  
**Sciences, risques et société**  
**Sous la coordination de : Estelle Brosset, Aurélie Mahalatchimy, Sylvie Schmitt**

**CR réunion du 7 mars 2023**

Présents : L. Canali, A. Fenner, C. Grassi ; Z. Sumodhee, H.Badjinri Touré, V. Delcroix, E. Truilhé, A-S. Tabau, P. Ricard, S. Gambardella, W. Adou, D. Konassande

Excusés : E. Gennet, H. Alcaraz, D.Connill

La réunion était une réunion de démarrage. Logiquement, elle a commencé **par un tour de table des présents**, chacun expliquant ses thématiques de recherche et les raisons de son intérêt pour participer aux activités de l'axe 5. Il a été regretté que les présents soient quasi- tous rattachés au CERIC.

Elle s'est poursuivie par un certain nombre **d'informations sur des activités portées dans les prochains mois par des chercheurs de l'axe** et qui sont susceptibles d'intéresser largement :

- L'Académie d'été de droit international et d'éthique en sciences et technologies portera sur l'expertise internationale dans les domaines de la santé et de l'environnement – A. Mahalatchimy, S. Gambardella, G. Nicolas (28 juin au 1er juillet 2023).
- Le projet de colloque de 3 doctorants/docteur de l'UMR - Laura Canali, Saïdou Diop et Valentine Delcroix : « L'ignorance, les sciences et le droit » (automne).
- Un workshop sur "One Health" - E. Gennet et H. Touré (automne).
- Un projet de recherche Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice : Le traitement juridictionnel de l'urgence environnementale : Quelles solutions pour une prévention effective des dommages environnementaux ? E. Truilhé (2 ans et demi).
- Un projet de publication sur « les définitions et concepts dans le domaine du biodroit », et plus largement des sciences et techniques si des membres de l'Axe 5 souhaitent contribuer, porté par A. Mahalatchimy et X. Magnon.
- Un projet de colloque ou de publication sur la justice prédictive et les lanceurs d'alerte (W. Adou).

Le principe de la création d'une adresse générique de l'axe pour une mise en commun en continu des informations de chacune et chacun (colloques et projet de recherche à venir, articles en pré-print...) a été retenu.

De plus, la mise en place d'un dossier partagé dédié à l'Axe 5 sur AMUBOX a été évoquée. Il pourrait répondre aux attentes concernant une veille juridique sur certaines thématiques de l'Axe. A minima, il contiendrait une liste des publications de l'année des membres de l'Axe 5.

**L'échange a porté sur les perspectives** : sur les possibles thématiques de recherche et sur le type des prochaines activités que pourraient porter l'axe :

**Sur les thématiques :** ont été évoquées des thématiques transversales

- Le principe de précaution
- Les relations entre le droit de l'environnement et le droit de la santé

**Sur les types d'activités :**

- Une conférence discussion autour de 2/3 thèses soutenues dans l'année sur les domaines de l'axe.
- Un atelier (support) sur la question de la prise en compte des exigences de développement durable dans nos missions d'enseignement et de recherche (A-S. Tabau et P. Ricard sont référentes à AMU pour le laboratoire sur cette question et pourraient animer cet atelier)
- Des séminaires de collègues qui pourraient évoquer leurs recherches MAIS AUSSI leurs expériences innovantes (en matière d'enseignement : par exemple P. Charbonnier : ses recherches et « son » cours d'écologie en première année de Science po Paris ; ou en matière de recherche : par exemple l'usage de nouveaux médias/blogs : AOC, The Conversation, Club des juristes...).
- Des activités de médiation scientifique (en contactant AMU / cf l'expérience de S. Gambardella 13 minutes de la recherche) pour construire des formats nouveaux types capsules vidéos, TEDx...

**De façon plus générale, les discussions ont aussi porté sur le rôle des axes de recherches au regard des autres structures existantes :**

- Par rapport à l'UMR ou aux équipes,
  - o concernant l'organisation de séminaires/ conférences : il existe déjà les séminaires de l'UMR, mais les thématiques doivent intéresser toute l'UMR ; et il y a finalement peu de séminaires par rapport aux demandes de faire intervenir des collègues. Par conséquent, des séminaires pourraient avoir lieu dans le cadre de l'Axe, s'ils ne peuvent pas avoir lieu dans le cadre de l'UMR (thématique très ciblée sur l'Axe 5, intérêt d'une information immédiate sur une publication récente mais plus de créneau disponible dans les séminaires de l'UMR). Ces séminaires ne seraient pas nécessairement limités aux 2 réunions par an de l'Axe.
  - o Concernant le soutien au montage de projets de recherche : sur certains aspects généraux, l'UMR ou l'équipe sont les niveaux le plus adaptés à ce soutien. Cependant, l'axe pourra fournir un soutien à des projets dont le montage est plus avancé, et notamment sur le plan scientifique, lorsque les questions de recherche soulevées sont liées à l'Axe 5.
- Par rapport au forum des jeunes chercheurs : l'idée d'une conférence-discussion autour de 2/3 thèses soutenues dans l'année sur les domaines de l'axe, n'est pas redondante avec ce qui se fait dans le cadre du Forum en ce qu'il ne cible pas des interventions sur des thématiques scientifiques mais plus sur des aspects méthodologiques qui peuvent être utiles à tous les doctorants quels que soient leurs domaines de recherche.

**Concernant les attentes des membres de l'Axe 5, les éléments suivants ont été également mentionnés :**

- Echanger sur des thèmes de recherche et des projets de recherche pour faciliter les interactions/collaborations par le montage de projets (projets de recherche, projets de colloque, projets de publication,...)

- Echanger avec des collègues pour éviter un sentiment de solitude, être plus proches des collègues quels que soient leur statut, accéder à des personnes que certains n'oseraient pas solliciter/contacter.
- Alimenter et bénéficier d'une veille juridique commune (entendue comme veille sur la littérature scientifique dans les domaines de l'Axe 5) : des thématiques transversales seraient à identifier et à privilégier
- Promouvoir la recherche et participer à la définition de la politique scientifique de l'UMR
- S'appuyer sur l'axe pour annoncer les colloques dans lesquels les membres interviennent
- Diffuser des recherches de manière ludique
- Alimentation des recherches sur le fond (choisir un thème et en discuter) et sur la forme (inviter des intervenants pour discuter d'aspects méthodologiques)
- S'appuyer sur l'expérience des collègues pour savoir quand un projet de colloque/de recherche est viable ou non ; envisager des retours d'expérience.